

Avis de concours
Réservés aux fonctionnaires

L'Université Mohammed Premier Oujda organise, au profit des établissements universitaires, des concours pour le recrutement de quarante-deux (42) professeurs assistants, session du **17/01/2018** dans les spécialités suivantes :

Etablissements universitaires	Spécialités	Nbre
Faculté des Sciences et Techniques Al Hoceima BP : 34 Ajdir - Al Hoceima 32003	Mathématiques-informatique	02
	Biologie	01
	Physique	01
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Oujda Complexe Universitaire BP 658 Oujda principale 60000	التسيير	02
	الاقتصاد و / او التجارة	01
Faculté des lettres et des sciences humaines Oujda BP : 457 Oujda Principal	علم الاجتماع	01
	الفكر الإسلامي	01
	تاريخ معاصر	01
	تاريخ (تراث امازيغي)	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Oujda BP : 724 Oujda Principal 60050	القانون العام بالعربية	01
	القانون الخاص	01
	علوم التدبير	01
Faculté Pluridisciplinaire Nador BP : 300 Selouane 62700 Nador	الدراسات الإسلامية: علوم الحديث	01
	الدراسات الإسلامية: الفقه والأصول	01
	الدراسات الانجليزية	02
	الاقتصاد والتدبير	03
	الرياضيات	02
	البيولوجيا	01
	القانون الخاص	01
	الدراسات الامازيغية	01
Faculté des Sciences Oujda Bd. Mohammed VI BP : 717 Oujda Principal	Microbiologie	01
	chimie des Matériaux	01
	Mathématiques	01
	Informatique	01
Ecole Nationale des sciences appliquées – Oujda Complexe Universitaire Cité al Qods BP : 669 Oujda 60000	Statistiques	01
	Electronique et Robotique	01
	Anglais	01
	Gestion et / ou Economie Appliquée	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées – Al Hoceima BP : 3 Ajdir - Al Hoceima 32003	Informatique	01
	Mathématique	01
	Anglais	01
	Sciences des matériaux	01
	Mécanique Energétique	01
	Géologie	01
Ecole Supérieure de Technologie- Oujda Complexe Universitaire Cité al Qods BP : 473 Oujda 60000	Physico-chimie des Matériaux	01
	Sciences des matériaux	01

Sont autorisés à se présenter à ce concours **les fonctionnaires**, titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un Diplôme reconnu équivalent.

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- Autorisation de participation au concours;
- Deux (02) copies légalisées de la carte nationale d'identité;
- cinq (05) exemplaires du curriculum vitae;
- cinq (05) copies légalisées des Diplômes obtenu;
- Décision d'équivalence scientifique pour les titulaires des diplômes étrangers;
- cinq (05) copie de la thèse de Doctorat;
- cinq (05) exemplaire des travaux de recherche réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographie, ouvrages...);
- Attestation de travail récente;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'établissement universitaire concerné **avant le 03/01/2018**, délai de rigueur.

